

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2009

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures (+ 1 heure pour la spécialité)

COEFFICIENT : 7 (+ 2 pour la spécialité)

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Eléments indicatifs de correction proposés sous la responsabilité des concepteurs à l'attention des commissions académiques d'entente des correcteurs.

DISSERTATION

Sujet : En quoi le partage de la valeur ajoutée influe-t-il sur l'investissement ?

Thème / Sous-Thème : Croissance, capital et progrès technique

Notions :

Programme : accumulation du capital, progrès technique et croissance

Notions essentielles : Innovation, Taux de rentabilité, Taux d'intérêt, Demande anticipée, Valeur ajoutée, Produit intérieur brut (PIB), Revenu par tête, Population active, Capital, Productivité du travail, Investissement, Formation brute de capital fixe (FBCF)

Notions complémentaires : Epargne, Innovation de procédé, de produit et organisationnelle, Recherche-développement (RetD), Autofinancement, Financement externe, Destruction créatrice

Indications complémentaires :

L'investissement étant un maillon essentiel de la plupart des mécanismes qui engendrent la croissance, on en précisera les différents types et formes, de même que les diverses manières, pour l'entreprise, de le financer.

On s'attachera à expliciter la décision individuelle d'investissement, en insistant sur sa dimension temporelle et en introduisant, sans formalisme, les notions de rendement anticipé et d'actualisation. On analysera les rôles de la demande anticipée, de la réduction des coûts de production, du taux d'intérêt et du coût des différentes formes de financement. Pour analyser ce dernier point, on pourra s'appuyer sur les acquis du programme de première concernant la mobilisation de l'épargne et le financement de l'économie.

Afin de saisir le phénomène de destruction créatrice, dans sa dimension économique de disparition/apparition de biens ou services et de secteurs d'activités, on discutera des liens entre investissement, progrès technique et obsolescence économique.

Cette dynamique sera également envisagée sous l'angle du changement social. En prenant un exemple significatif (l'industrialisation, la tertiarisation ou l'urbanisation), on insistera sur les rapports entre les phénomènes économiques, politiques et sociaux dont l'interaction détermine la dynamique du développement."

Attentes essentielles :

Idées importantes	- expliquer comment le partage de la valeur ajoutée entre les salaires et les profits influence l'investissement (étude des conséquences possibles des différents choix possibles de ce partage) via ses principaux déterminants.
Mécanismes	liens profits et investissements liens demande et investissements
Savoir	partage de la valeur ajoutée connaître les déterminants de l'investissement connaître les différents modes de financement de l'investissement
Savoir-faire	lecture des indicateurs suivants : taux de marge, taux d'investissement, taux d'autofinancement recherche de corrélation entre les différents indicateurs

Analyse du dossier documentaire

	Idées essentielles à retenir
Document 1	<ul style="list-style-type: none"> - La part des salaires dans la VA permet de prévoir le niveau de la demande de consommation des ménages et donc pousse les entreprises à investir ou non - La part des salaires dans la VA, quand elle s'élève, se traduit par une diminution du taux de marge des entreprises, donc freine leur capacité à investir (profits → autofinancement) ainsi que leur volonté d'investir (rentabilité) - Une part plus élevée des salaires dans la VA dégrade la compétitivité des entreprises.
Document 2	<p>Comparaison des niveaux et des évolutions des taux de marge et taux d'investissement français, allemand et de la zone Euro depuis 1999 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - relative faiblesse du taux de marge français, taux d'investissement qui se maintient, voire augmente légèrement, et qui est plus élevé que le taux d'investissement allemand. - hausse du taux de marge allemand, mais qui s'accompagne d'un taux d'investissement qui se dégrade <p>→ on ne peut parler de corrélation entre ces 2 indicateurs. A mettre en relation avec le document 1.</p>
Document 3	<ul style="list-style-type: none"> - référence au changement de politique économique qui a permis de faire remonter le taux de marge et ses effets dans les années 90. - La hausse de la part des salaires dans la VA se traduit par une hausse du coût du travail et a des effets ambivalents sur l'investissement : si elle n'est pas compensée par des gains de productivité, elle encourage les entreprises à substituer du capital au travail (donc favorise l'investissement) mais est donc aussi synonyme de chômage, notamment pour les moins qualifiés, et donc peut pénaliser l'investissement en réduisant les débouchés anticipés par les entreprises.
Document 4	<ul style="list-style-type: none"> - Panorama des différents déterminants de l'investissement : demande anticipée, rentabilité, coût du travail/capital, taux d'utilisation des capacités de production, conditions de financement - Différencier ceux qui agissent sur la capacité à investir de ceux qui influent sur la volonté d'investir.
Document 5	<ul style="list-style-type: none"> - Comparaison des évolutions des taux d'autofinancement français, allemand et de la zone euro : en baisse depuis 2003-2004, malgré la hausse des taux de marge observés dans le document 2 - Explications possibles ? autres utilisations possibles des profits ?
Document 6	<ul style="list-style-type: none"> - L'investissement dépend des perspectives de débouchés et de la confiance en l'avenir. En période de récession, les entreprises vont plutôt chercher à rationaliser leur production. - L'investissement dépend aussi des capacités financières des entreprises : si leur niveau d'endettement est déjà élevé, cela restreint leur capacité à emprunter et donc investir. Elles peuvent alors utiliser leurs profits pour se désendetter. - Les profits peuvent aussi être utilisés pour verser des dividendes aux actionnaires.

Plan détaillé

Présumé du sujet : le partage de la VA influe sur l'investissement.

→ il faut donc étudier la relation entre le partage de la VA (les différents choix possibles) et ses conséquences sur l'investissement.

I. Le partage de la VA en faveur des profits favorise l'investissement

« Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain » (H. Schmidt)

La restauration des profits facilite le financement des investissements...

Rappels des différents modes de financement de l'investissement (document 6)

L'autofinancement dépend de l'EBE, donc si le taux de marge augmente, les entreprises ont plus de capacités d'épargne et peuvent donc plus facilement s'autofinancer (documents 2 et 5)

Le financement interne est non coûteux et non inflationniste, donc favorise la compétitivité des entreprises
→ même mécanisme que précédemment.

... et améliore la rentabilité économique des investissements

Corrélation taux de marge / taux d'investissement : France, zone Euro (document 2)

la restauration des profits améliore la rentabilité des investissements qui s'avère être un déterminant important de l'investissement. En effet les entrepreneurs comparent ce qu'ils espèrent retirer de leurs investissements avec ce qu'ils leur coûtent. Donc plus la rentabilité économique est élevée, plus les investissements sont envisageables.(documents 4 et 6)

II. Mais le partage en faveur des profits ne conduit pas automatiquement à l'investissement et peut même avoir des effets défavorables

La restauration des profits peut ne pas être suivie d'une hausse des investissements

Corrélation imparfaite (document 2)

Les profits supplémentaires ainsi réalisés peuvent être utilisés à d'autres fins (document 6):

au désendettement

en placements financiers : c'est notamment le cas en période de taux d'intérêt réels élevés (années 80-90) car :

des taux d'intérêt réels élevés rendent certaines dépenses en biens d'équipement non rentables (comparaison rentabilité économique et coût de l'investissement par emprunt), donc frein à l'investissement

profitabilité négative (les placements s'avèrent plus avantageux que les investissements)

en dividendes (sous la pression des actionnaires)

- Si les taux et durée d'utilisation des capacités de production sont faibles, les entreprises n'investiront pas (document 4) : elles produiront davantage sans outillage supplémentaire et sans embaucher.

Elle peut même, en décourageant la consommation, dissuader d'investir

- La restauration des profits est défavorable aux salariés. Or la part de la VA qui leur revient détermine en partie la demande de consommation finale qui influe sur la demande anticipée et influe sur le niveau de la

production à réaliser (analyse keynésienne) (documents 1, 3 et 4). Les entreprises privées de débouchés supplémentaires n'ont donc aucun intérêt à investir.

- Exemple : conséquences de la politique de rigueur (salariale) menée en France au début des années 80 et qui ne s'est pas traduite immédiatement par la remontée des investissements (document 3). La faiblesse de la part des salaires dans la VA depuis cette période expliquerait selon certains l'atonie de la croissance et le niveau faible des taux d'investissement.
- Stimuler les profits et l'épargne dans la logique keynésienne est inutile, car ce sont les investissements qui font les profits et l'épargne et non l'inverse.

Grille d'évaluation

- A : Bonne niveau de maîtrise
- B : Globalement correct mais des imperfections mineures
- C : Compréhension très médiocre, paraphrase
- D : Erreurs ou contresens majeurs
- E : Non utilisé = non vérifiable

Niveau de maîtrise	A	B	C	D	E
Notion : le partage de la VA					
A : 1) définition de la VA et présentation du partage entre salaires et EBE 2) partage conflictuel 3) évolution de ce partage depuis les années 80 et raisons de cette évolution B : Eléments 1 et 2 C : Elément 1 seulement					
Savoir-faire : mettre en relation taux de marge et taux d'investissement					
A : Constaté puis expliquer la relation de causalité entre les 2, mais montrer qu'il n'y a pas corrélation automatique. B : 2 éléments C : un seul élément					
Mécanisme : les déterminants de l'investissement (débouchés, profits réalisés, rentabilité espérée, coût relatif travail/capital, taux d'utilisation des capacités productives) reliés aux choix possibles de partage de la VA					
A : mise en relation de tous ces déterminants avec les choix possibles de partage de la VA et étude de leur impact sur l'investissement B : analyse uniquement du rôle de la demande et des profits réalisés sur le niveau de l'investissement C : pas de mise en relation entre le partage de la VA et les déterminants de l'investissement (étude des déterminants de l'investissement uniquement)					

PROPOSITION DE CORRIGÉ DE LA QUESTION DE SYNTHÈSE

Sujet : Après avoir analysé la situation face à l'emploi des moins de 25 ans et des plus de 55 ans, vous en montrerez les conséquences économiques et sociales.

Thème : *Croissance, progrès technique et emploi*

Notions essentielles : *Marché (de biens et services), salariat, salaire, marché du travail, chômage, précarité, flexibilité*

Notions complémentaires : *Rendements croissants, marchés interne/externe du travail*

Indications complémentaires :

La question de la flexibilité du travail sera débattue dans ses différentes dimensions (adaptabilité des conditions de travail dans l'entreprise, mobilité professionnelle et géographique, variabilité des salaires) en relation avec les conditions de la croissance. En s'appuyant sur des exemples, on soulignera la complexité des relations entre la flexibilité et l'emploi. On pourra aussi montrer que, lorsqu'elle permet une meilleure affectation des ressources, la flexibilité est favorable à l'emploi et la croissance, alors qu'elle leur devient défavorable quand elle conduit à une amplification des inégalités. C'est ce qu'on observe quand une vulnérabilité accrue de la main-d'œuvre devient préjudiciable à la demande et à l'acquisition de nouvelles qualifications.

Attentes essentielles

Idées importantes	Les élèves doivent montrer que les taux d'emploi sont faibles en France pour les moins de 25 ans et pour les plus de 55 ans ce qui rappelle que l'emploi ne se partage pas mais qu'il est une dynamique. La concentration de la vie active va, avec le vieillissement de la population, poser un problème de financement des pensions de retraite ce qui oblige à envisager une évolution de la gestion de la main-d'œuvre pour permettre de prolonger l'activité.
Mécanismes	Comparaisons des taux d'emploi à relier aux modalités d'entrée dans la vie active, à la gestion du chômage, au financement de la retraite. Lien entre faiblesse du taux d'emploi et difficulté de financer les pensions dans un système par répartition et dans le contexte du « papy-boom ».
Savoirs	Inactivité, emploi, chômage ; système par répartition ; flexibilité; précarité ; marché interne/externe du travail ; coût salarial.
Savoir-faire	Extraction de données pertinentes du graphique et du tableau Analyse des données chiffrées Compréhension et analyse des textes Mise en relation des informations contenues dans les différents documents

TRAVAIL PRÉPARATOIRE

- 1- En France en 2007, le taux d'emploi des 15-24 ans est de 32 % et celui des 55-65 ans est de 39 % ce qui signifie que 32 % des jeunes de 15 à 24 ans et 39 % des personnes ayant entre 55 et 64 ans occupent un emploi.
- 2- D'après le document 1, les pays ayant les plus forts taux d'emploi des 55-64 ans sont la Suède (70 %), le Japon (64 %), les Etats-Unis (61 %) et le Royaume-Uni (58 %). Ce sont eux qui ont aussi les taux d'emploi des 15-24 ans les plus élevés : au moins 40 % et jusqu'à 55 %.

Les pays ayant les taux d'emploi des jeunes les plus faibles (France et Italie) ont aussi un taux d'emploi des seniors faible : l'emploi ne se partage pas entre les générations.

- 3- Une entreprise préfère embaucher une personne de plus de 50 ans pour ses compétences spécifiques, sa meilleure connaissance du monde professionnel et sa meilleure conscience professionnelle.
Ces deux dernières raisons jouent particulièrement en faveur des plus de 50 ans car l'écart avec l'embauche d'un jeune est très important. Par exemple, la conscience professionnelle est citée presque 5 fois plus souvent à l'avantage des plus de 50 ans (42% contre 9%).
- 4- Un exemple de rigidité institutionnelle qui bloque l'emploi des actifs les plus âgés est l'âge légal de départ en retraite. Cela peut freiner les entreprises dans l'embauche d'actifs proches de l'âge de la retraite, voire même se séparer de personnes qui auraient souhaité poursuivre leur activité professionnelle.
- 5- La population des pays développés vieillit : arrivent à la retraite les générations nombreuses du baby-boom qui, grâce à l'amélioration des conditions de vie et au progrès médical ont une espérance de vie en hausse. Les pensions de retraite sont financées en France selon le système par répartition, par les actifs d'où une charge plus lourde pour eux, d'autant plus que l'entrée dans la vie active est retardée par la prolongation des études. Le niveau de vie des actifs risque d'en pâtir s'il faut augmenter les cotisations sociales qu'ils acquittent pour faire face à la dégradation du ratio actifs occupés/retraités. A moins que ce ne soit les retraités qui voient baisser le montant de leur pension.
La France doit encourager l'augmentation du taux d'emploi : à partir du moment où on vit plus longtemps et en bonne forme, les années passées au travail peuvent augmenter.
- 6- L'exemple de la Finlande est intéressant car ce pays avait un taux d'emploi des seniors faible et du chômage ce qui incite à vouloir partager le travail en proposant un départ en retraite plus tôt. Mais un vieil actif est souvent quelques mois plus tard un retraité dynamique : l'âge n'est donc pas en cause, mais plutôt les conditions de travail ; il faut une mobilité professionnelle pour éviter l'usure du travail répétitif et adapter les postes de travail à la condition physique des personnes qui vieillissent. Ceci nécessite négociations et formation. Les Pouvoirs publics ont un rôle à jouer pour, aux côtés des organisations professionnelles, faire évoluer les mentalités et proposer des expertises permettant de trouver localement les moyens d'augmenter le taux d'emploi des seniors.

PLAN PROPOSE POUR LA QUESTION DE SYNTHÈSE

I : La situation face à l'emploi des moins de 25 ans et des plus de 55 ans

A/ Des taux d'emploi inégaux selon les pays...

La France se caractérise par des taux d'emploi faibles (question 1) si on les compare à ceux observés dans d'autres pays européens comme l'Allemagne (50 % pour les 55-64 ans et 48 % pour les 15-24 ans) ou la Suède (70 % pour les 55-64 ans et 43 % pour les 15-24 ans).

L'Italie présente elle aussi des taux d'emploi faibles aux âges extrêmes : on commence à travailler tard et on arrête tôt, la vie active est concentrée entre 25 et 55 ans donc sur peu de générations qui doivent prendre en charge de nombreux inactifs.

B/ ... qui s'expliquent par la situation sur le marché du travail

On peut expliquer la faiblesse du taux d'emploi en France par le chômage qui rend difficile et retarde l'entrée des jeunes dans le monde professionnel et a fait recourir aux préretraites : un partage malthusien du travail, coûteux, inefficace mais socialement acceptable.

Une autre explication est à rechercher dans des blocages et stéréotypes comme le montre le document 2. La main-d'œuvre âgée coûte plus cher, de ce fait les entreprises préfèrent 3 fois plus souvent embaucher un jeune. Mais les seniors ont-ils des aptitudes physiques moins importantes ? Les entreprises leur préfèrent 11 fois plus souvent un jeune bien qu'aujourd'hui les aptitudes physiques ne semblent plus être aussi souvent déterminantes ; on peut probablement y voir un stéréotype pénalisant l'emploi des plus de 55 ans. Comme exemple de blocage, on peut citer l'âge légal de départ en retraite, 60 ans en France, qui réduit l'employabilité des actifs dès 50 ans.

II : Les conséquences économiques et sociales de cette situation

A/ Le problème de financement des pensions de retraite...

La concentration de la vie active sur un nombre restreint de générations oblige les actifs, dans un système par répartition, à prendre en charge de nombreux retraités avec le risque de baisse du niveau de vie : baisse du montant des pensions et/ou augmentation des cotisations sociales payées par les actifs occupés.

Si le montant des pensions diminue, on peut s'attendre à une augmentation des inégalités, les salariés les mieux payés constituant une retraite complémentaire ; si les cotisations augmentent, les entreprises pourraient les répercuter dans leurs prix, réduisant leur compétitivité. Sortir de ce dilemme nécessite de maintenir constante la proportion de temps travaillé sur la durée de la vie.

B/ ... nécessite l'augmentation des taux d'emploi

Concernant les moins de 25 ans, leur faible taux d'emploi les expose à la pauvreté même si pour beaucoup la solidarité familiale leur vient en aide, augmentant d'ailleurs les inégalités. Pour faciliter leur insertion professionnelle sont développés les formations en alternance, en apprentissage et les liens entre formation initiale et entreprise.

Concernant les plus de 55 ans, la France perd de son potentiel humain en ne mobilisant pas cette main-d'œuvre expérimentée. On peut remarquer que la qualité de vie s'est améliorée pour la majorité de la population : avoir 60 ans aujourd'hui dans un pays développé n'a pas le même sens que dans les années 50. Prendre sa retraite est une attente mais c'est aussi le début d'une déqualification qui se produit très rapidement. Des exemples étrangers montrent que prolonger son activité professionnelle est positif pour le niveau de vie, le sentiment d'utilité et les retombées macro-économiques.

Tout dépend des emplois considérés et des parcours professionnels (document 4) d'où la nécessité d'accélérer les négociations entre partenaires sociaux, de susciter des expertises dans les entreprises, de donner un choix aux salariés. Pour que celui-ci s'exerce réellement, il faudrait très en amont, c'est-à-dire en cours de carrière, proposer des mobilités dans l'emploi, pas seulement ascendantes (elles ne sont pas assez nombreuses) mais aussi transversales ce qui suppose formation, souplesse et négociations. Avoir des carrières longues nécessite de sélectionner des formes de flexibilité qui privilégient la polyvalence et le maintien dans l'emploi.

QUESTION DE SYNTHÈSE

Légende

- A: Bonne maîtrise
- B: Globalement correct mais des imperfections mineures
- C: Compréhension très médiocre, paraphrase
- D: Erreur ou contresens majeurs
- E: Non utilisé

La signification de A, B et C est spécifiée sous la compétence mesurée, D et E ont toujours le même sens.
Inscrire dans les cases le nombre de copies en fonction du degré de maîtrise

Niveau de maîtrise	A	B	C	D	E
Notions : Emploi et activité					
A: 1- Distinguer emploi et activité					
2- Utiliser les notions de taux d'emploi et de taux d'activité					
3- Etablir le lien entre taux d'emploi et financement des retraites dans un système par répartition					
B: Seulement les points 1 et 2					
C: Seulement le point 1 ou le point 2					
Savoir-faire : Extraction de données pertinentes (document 2)					
A: 1- Donner la signification d'une donnée en pourcentage					
2- Les raisons d'embaucher un senior = pourcentages les plus élevés de la deuxième colonne					
3- Les raisons de les préférer à un jeune = écarts les plus grands entre les deux colonnes					
B: Seulement les points 1 et 2					
C: Seulement le point 1					
Mécanisme: Taux d'emploi et financement des retraites					
A: 1- Un taux d'emploi des seniors faible alourdit le déficit du système des pensions de retraites					
2- L'équilibre financier dépend d'un équilibre démographique entre les actifs occupés et les retraités					
3- L'augmentation des taux d'emploi est une condition nécessaire de la viabilité du système par répartition					
B: Seulement le point 1 et le point 2 ou 3					
C: Seulement un de ces points					

Éléments indicatifs de correction pour l'enseignement de spécialité. Sujet A : Keynes

1- Thème / sous-thème : Sous-emploi et demande

2- Notions :

Programme : Travail et emploi (croissance, progrès technique et emploi), John Maynard Keynes

Notions essentielles : Demande effective, taux de salaire réel et nominal, chômage involontaire

Actualité de la pensée de l'auteur et prolongement : Causes du chômage, rôle de la demande et des salaires.

3- Indications complémentaires :

La mise en perspective historique des travaux de Keynes permettra de rappeler aux élèves que la gravité des crises dans l'entre-deux guerres a activé des recherches qui conduisent à souligner l'instabilité de la croissance et le risque de stagnation, en opposition aux thèses libérales de l'époque. On montrera que, dans ce contexte historique l'analyse de l'équilibre de sous-emploi proposée par Keynes représente un renouvellement théorique majeur. On s'interrogera sur la nature et la portée de la critique keynésienne de l'économie « classique ». A cet effet, les notions de chômage involontaire, de salaire réel et nominal seront examinées. On montrera que la problématique keynésienne inverse l'approche traditionnelle du fonctionnement de l'économie par la place qu'elle accorde à la demande effective. On amènera les élèves à repérer comment et dans quelles conditions une action de stimulation de la demande effective peut agir sur la réduction du chômage. On pourra s'interroger sur les limites qu'impose à l'analyse le fait de s'en tenir à une problématique dite de courte période qui minore l'importance des conditions de l'offre.

L'actualité des analyses de Keynes et ses prolongements contemporains seront étudiés en s'interrogeant sur le niveau et les formes actuelles du chômage dans les pays développés. La discussion portera sur l'influence de la demande globale et donc des revenus disponibles, notamment salariaux, sur l'activité, sans négliger le fait que les salaires sont à la fois un revenu et un coût.

3- Attentes essentielles :

Idées importantes	<p>Ce sont les prévisions que vont faire les entrepreneurs sur la demande qui va leur être adressée qui leur permettent de fixer un niveau de production et partant d'investissement et d'emploi.</p> <p>La demande réellement adressée à l'entreprise n'a d'influence qu'<i>a posteriori</i> sur le niveau d'emploi en venant ou non confirmer les prévisions faites par les entrepreneurs.</p>
Mécanismes	<p>Savoir reconstruire l'enchaînement : l'anticipation de la demande permet aux entrepreneurs de fixer un niveau de production qui lui-même implique un certain volume de facteur capital et de facteur travail ; ce dernier élément débouchant sur la décision d'embaucher du personnel supplémentaire, de s'en tenir à un effectif identique ou de se séparer d'une partie du personnel.</p>
Savoir	<p>Notion de demande effective</p> <p>Distinction entre demande effective et demande</p> <p>Notion de chômage involontaire</p>
Savoir-faire	<p>Savoir exploiter les informations contenues dans un texte sans le paraphraser.</p> <p>Savoir lire, interpréter et utiliser un document graphique (doc.2)</p>

Réponses aux questions

Question 1 : Eléments biographiques et bibliographiques sur Keynes.

La demande effective ou demande anticipée est l'estimation que font les entrepreneurs de la demande qui va leur être adressée et qui comprend à la fois la consommation et l'investissement. Cette demande anticipée permet aux entrepreneurs de fixer leur niveau de production et ainsi fixer les quantités de facteur capital et de facteur travail dont ils auront besoin.

Concernant le facteur capital, ils seront amenés à investir si, et seulement si, leur stock de capital fixe est quasiment totalement employé et si le niveau de demande qu'ils anticipent nécessite durablement un stock de capital fixe supérieur à leurs capacités de production actuelles.

Concernant le facteur travail, la demande que les entrepreneurs anticipent leur permettra d'estimer si les effectifs dont ils disposent sont suffisants, insuffisants ou au contraire pléthoriques. En conséquence ils prendront la décision soit d'embaucher, soit de conserver leurs effectifs actuels, soit de licencier.

En cas de prévisions pessimistes, ils seront donc amenés à ne pas investir et à licencier.

Question 2 : La vente effective de leur production par les entrepreneurs vient conforter ou au contraire infirmer les prévisions qu'ils avaient faites quant à la demande qui allait leur être adressée. Si les ventes ne sont pas conformes à leurs prévisions, ils modifieront les prévisions initialement faites. En revanche des réalisations de vente conformes à leurs prévisions les inciteront à maintenir leur niveau de production à l'identique.

C'est ainsi que peut se mettre en place un équilibre de sous-emploi. En effet des prévisions pessimistes peuvent les conduire à licencier, ce qui pèse sur la demande. Au final les réalisations des ventes sont conformes à leurs prévisions pessimistes et les confortent dans leur volonté de ne pas produire davantage donc de ne pas embaucher à nouveau, maintenant ainsi un niveau de production trop faible pour permettre le plein-emploi.

Question 3 : Dans l'ensemble le document 2 semble confirmer l'analyse de Keynes. On observe en effet une corrélation positive qui unit taux d'investissement et variation de la consommation des ménages mais avec un décalage d'un an ou deux dans le temps. Ce qui est conforme à l'analyse de Keynes : les entrepreneurs font une estimation de la demande et investissent en conséquence. Ensuite l'évolution de la consommation des ménages, qui est une des composantes de la demande globale, vient confirmer ou infirmer leur prévision. Si leurs prévisions étaient pessimistes par rapport à l'évolution constatée de la consommation, ils sont enclins à modifier leurs prévisions et à investir davantage. Et inversement. Ainsi en 1986, la consommation des ménages connaît une croissance soutenue s'établissant à +4% par rapport à l'année précédente, ce qui incite les entrepreneurs à investir davantage entre 1988 et 1990, le taux d'investissement s'établissant à 20%, puis 21%. Mais comme la consommation fléchit au cours de cette même période (le taux de croissance de la consommation passant de +4% à +2%, et même à 0% en 1992), le taux d'investissement chute après 1990 (passant de 21% en 1990 à 17,5% en 1994). Et quand la consommation repart en à partir de 1996 (+4% en 1998), l'investissement fait de même seulement après 1998 (le taux d'investissement passe de 17,5% en 1998 à 20% en 2000).

Éléments indicatifs de correction pour l'enseignement de spécialité. Sujet B : Tocqueville

1. Thème : **Égalisation des conditions et démocratie ; Stratification sociale et inégalités chez Alexis de Tocqueville**

2. Notions :

Concepts : Liberté/égalité, individualisme, despotisme démocratique, tyrannie de la majorité

Actualité et prolongement : Représentation politique, société démocratique et uniformisation des comportements, opinion publique

3. Indications complémentaires :

On retiendra de Tocqueville que l'avènement des sociétés démocratiques n'est pas qu'un phénomène politique : c'est une transformation qui concerne aussi et surtout la société civile. Le processus fondamental est l'égalisation des conditions dont le principe s'oppose à l'organisation juridique (ordres ou castes) des sociétés d'Ancien régime. On retiendra que l'homogénéisation comme l'avancée vers l'égalité ne sont que des tendances dont l'appréhension empirique n'est possible qu'à long terme. Les corollaires de cette égalisation sont une mobilité sociale croissante et une réduction des écarts entre catégories sociales « extrêmes ». Le risque est alors celui de l'indifférence aux affaires publiques. Comme par ailleurs, les individus se trouvent dotés de statuts proches, il peut devenir très difficile de résister à la tyrannie de la majorité.

L'actualité des analyses de Tocqueville et ses prolongements contemporains seront étudiés en s'interrogeant sur la montée de l'abstentionnisme, l'importance croissante de l'opinion publique médiatisée dans le processus démocratique, la professionnalisation de la représentation politique, la tendance au repli sur la sphère privée.

4. Attentes essentielles :

Idées importantes	La société démocratique repose sur l'égalisation des conditions. L'égalisation est un processus sans limite
Mécanismes	Comment l'égalité des conditions alimente une demande d'égalité plus grande.
Savoir	Egalités des conditions ; société démocratique ; uniformisation des niveaux de vie

5. Etude du dossier documentaire :

Document 1 :

Selon Tocqueville, la recherche d'égalité, au sein de la société démocratique, est sans limite. Le processus d'égalisation se nourrit de lui-même puisque les progrès de l'égalité accentuent les comparaisons inter-personnelles et rendent paradoxalement plus visibles encore les inégalités restantes. La demande d'égalisation est ainsi alimentée par les inégalités présentes, perçues comme des injustices.

Document 2 :

La société moderne présente une tension entre égalité proclamée et inégalités réelles. Un processus d'égalisation réelle est mis en œuvre par l'Etat, avec le risque d'une perte de sens du projet politique commun.

6. Réponses aux questions :

Question 1 :

La première relation entre la démocratie au sens de Tocqueville et l'égalité touche à la définition même de la société démocratique. Une société est démocratique selon Tocqueville parce que l'égalité des conditions caractérise et transforme les comportements et les mentalités au sein de cette société. L'égalité des conditions est une notion complexe qui conjugue :

- l'égalité des droits des citoyens : l'égalité juridique et politique ;
- la possibilité de la mobilité sociale (donc une société ouverte) et la conviction qu'ont les personnes que leur origine sociale ne les enferme pas dans un milieu social.
- l'égalité des considérations : l'égalité est une valeur fondamentale au point que, malgré la diversité des situations et des destinées sociales objectives, les individus y sont pourtant persuadés d'être des égaux.

Ainsi, la société démocratique ne doit pas être confondue avec le régime politique démocratique. Selon Tocqueville, une démocratie peut subir un régime politique despotique (despotisme démocratique).

La deuxième relation entre démocratie et égalité est exposée dans le document. Il s'agit d'une relation dynamique où les progrès passés de l'égalité des conditions renforcent dans la société démocratique la demande d'égalité. Tocqueville le dit en ces termes : « *le désir de l'égalité devient toujours plus insatiable à mesure que l'égalité est plus grande* ».

Une plus grande égalité des conditions rapproche les positions sociales et rend plus facilement comparables les situations sociales. Les inégalités restantes deviennent, paradoxalement, plus visibles. Les moins dotés sont alors plus enclins à en nourrir une frustration, qui développe chez eux une passion pour l'égalité. L'égalité des conditions alimente ainsi une sensibilité accrue aux inégalités et une demande d'égalisation. Ce mouvement provoque, sur le long terme, une uniformisation des niveaux de vie.

Question 2 :

Dans les sociétés aristocratiques, « *l'inégalité est la loi commune* » : inégalité entre les ordres, hérédité sociale, très forte inégalité de richesses. Dans ces sociétés, les inégalités n'ont pas de caractère scandaleux, puisque l'ordre social reconnaît à sa base l'inégalité entre les hommes.

Dans les sociétés démocratiques, l'égalité est reconnue dans le droit et la mobilité sociale fait passer une partie de la société d'un statut à l'autre au cours de sa vie. Le fait que, dans la société démocratique, l'égalité soit une valeur primordiale, et la propension à comparer les situations individuelles, confèrent aux inégalités qui subsistent un caractère « *blessant* ». Autrement dit, les inégalités passent vite pour des injustices.

Question 3 :

Le document 2 montre tout d'abord que plus d'un siècle et demi après la parution de *La démocratie en Amérique*, les progrès de l'égalité qui ont été réalisés n'ont toujours pas permis d'atteindre « *une égalité qui suffise* » aux hommes. Ce que pronostiquait Tocqueville.

Le document 2 affirme qu'il existe une « *tension* » entre d'un côté l'égalité des citoyens, qui est proclamée dans la société moderne, et de l'autre les inégalités qu'elle connaît néanmoins. Cette tension est similaire à celle que Tocqueville mettait en évidence au cœur de la société démocratique en écrivant que « *le désir de l'égalité devient toujours plus insatiable à mesure que l'égalité est plus grande* » (doc.1). Le document confirme donc l'analyse de Tocqueville selon laquelle la caractéristique fondamentale de la démocratie est le principe d'égalisation des conditions.

On pourrait également trouver confirmation de certains risques que Tocqueville signalait : le fait que la recherche permanente du bien-être fasse perdre de vue l'importance du lien politique ; la montée en puissance d'un Etat tutélaire régissant la vie de tous.